

## Les Cahiers des Dix



### Antoine-Aimé Dorion

### Aegidius Fauteux

Number 26, 1961

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1083021ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1083021ar>

[See table of contents](#)

#### Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

#### ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

#### Cite this article

Fauteux, A. (1961). Antoine-Aimé Dorion. *Les Cahiers des Dix*, (26), 211–217.  
<https://doi.org/10.7202/1083021ar>

Tous droits réservés © Les Éditions La Liberté,

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

**Érudit**

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

# Antoine-Aimé Dorion

*Par AEGIDIUS FAUTEUX*

Antoine-Aimé Dorion est incontestablement l'un de nos hommes politiques qui ont le plus honoré le parlementarisme canadien. Condamné par les circonstances à rester presque continuellement dans l'opposition, il n'eut guère, il est vrai, l'occasion de manifester les qualités du véritable homme d'état, c'est-à-dire de l'homme d'état constructeur, mais, autant par les idées qu'il a remuées que par l'ascendant de sa personnalité, il n'en a pas moins exercé sur la direction des affaires publiques une influence considérable. Et personne ne contestera j'en suis sûr qu'à ce titre, il mérite une place particulière dans le Panthéon de nos gloires d'autrefois.

Antoine-Aimé Dorion est né à Sainte-Anne-de-la-Pérade le 17 janvier 1818. Il était le deuxième de neuf enfants dont la plupart, sans atteindre à d'aussi hauts sommets que lui-même, ont cependant rempli une carrière remarquable. Certes, ils ne devaient pas être d'une nature banale le père et la mère qui ont produit une semblable pléiade, et comme il serait intéressant de rechercher, au point de vue de l'hérédité, quel a été l'apport de l'un ou de l'autre dans la formation de ces êtres de choix qui ont pu commettre des écarts mais qui ne l'ont dû qu'à la vigueur même de leur personnalité, de ces fortes individualités qui ont toutes contribué, quoique à des degrés divers, à jeter sur le nom qu'elles portaient un éclat qui dure encore.

Malheureusement nous ne possédons pratiquement pas d'informations sur les parents d'Antoine-Aimé Dorion, particulièrement sur sa mère Geneviève Bureau, que je puis seulement soupçonner d'avoir été une maîtresse femme, douée elle aussi d'une vive intelligence et ferme dans ses opinions. Tout ce que nous savons c'est que le père, Pierre-Antoine Dorion, fut en son temps un assez important personnage. Grâce à son esprit d'entreprise il put acquérir dans le commerce une notable fortune, et la confiance de ses concitoyens lui valut de représenter pendant huit ans, de 1830 à 1838, le comté de Champlain

dans le parlement canadien où il siégeait, cela va sans dire, du côté Papineau. Quoiqu'il ne fut pas normand, il était d'origine béarnaise, il avait, paraît-il, pour les procès, un goût prononcé. Son antagoniste ordinaire était le seigneur de son endroit, M. de Lanaudière, un plaideur non moins acharné. L'historien de Sainte-Anne-de-la-Pérade raconte que M. de Lanaudière, lorsqu'il devait aller à Québec pour y soutenir ses droits, ne manquait jamais de faire monter avec lui dans sa voiture son adversaire et ami, M. Dorion. Arrivés à la ville, les deux rivaux se séparaient pour ne se rencontrer qu'au tribunal et quelle que fut l'issue du procès, ils s'en retournaient ensemble à Sainte-Anne d'aussi bonne humeur que s'ils ne s'étaient jamais chicanés. Dans ce trait des mœurs paternelles ne reconnaît-on pas en germe le caractère même de notre célèbre juge en chef, sa passion pour la justice et en particulier sa gentilhommerie légendaire ?

Le jeune Dorion ne venait que de terminer de brillantes études au collège de Nicolet lorsque sa famille, jusque-là prospère, se trouva presque ruinée par une malheureuse aventure commerciale. Obligé de se suffire à lui-même, il le fit avec courage. L'on dit même qu'il fut quelque temps employé à la librairie d'Edouard-Raymond Fabre et qu'il y balaya le magasin comme petit commis, avec autant de conscience et d'énergie qu'il devait en mettre plus tard, comme réformateur politique, à balayer les abus. Il n'était cependant pas fait pour moisir longtemps derrière un comptoir et il ne fut pas long à se trouver une autre voie en meilleur accord avec ses aspirations. C'était vers le barreau qu'il tendait, et par le moyen du barreau, vers l'arène parlementaire. Il n'avait pas encore tout à fait vingt-quatre ans lorsque, le 6 janvier 1842, il obtenait son diplôme d'avocat. Associé dès le premier jour à Côme-Séraphin Cherrier auprès de qui il avait fait ses études légales, il ne s'occupa d'abord que de se bien établir dans sa profession et il ne tarda pas à s'y tailler une place des plus enviables. Je n'ai pas besoin de dire cependant que, même alors, la politique ne lui était pas indifférente. Il avait déjà pour ascendant direct deux députés, son propre père et son grand-père maternel, et bon chien chasse de race, dit-on. Peu d'hommes ont été aussi précocement initiés aux luttes politiques. Ne se glorifia-t-il pas lui-même dans un de ses premiers discours en parlement d'avoir signé la célèbre pétition des griefs alors qu'il avait tout au plus dix ans ? Dès son jeune âge il avait été orienté, autant par son entourage que par son tempérament, vers

les idées extrêmes. Aussi lorsque le parti rouge se forma à la rentrée d'exil de Papineau, fut-il un de ses premiers et de ses plus fervents adeptes. Il entra avec ardeur dans tous les mouvements réformistes et ce fut même lui qui signa comme secrétaire le fameux manifeste de l'association annexionniste en 1849. Pendant ce temps il s'imposait graduellement à l'attention et même au respect de ses co-partisans qui devinaient en lui toutes les qualités d'un chef, un esprit lucide, une volonté tenace, et une rare faculté de commandement. Aussi fut-ce à lui que l'on songea pour recueillir le manteau tombé des épaules de Louis-Joseph Papineau, lorsque le vieux lion, irrité d'avoir perdu sur le peuple son emprise d'autrefois, s'avoua désabusé et décida de se retirer dans sa tanière de Montebello en 1854. L'héritage était lourd assurément, et pour de multiples raisons, mais Antoine-Aimé Dorion ne l'en accepta pas moins avec alacrité. Il n'avait que trente-six ans et était dans toute la flamme de son ardeur démocratique. Elu pour la première fois aux élections de 1854 par la circonscription de Montréal, il entra au Parlement au moment où se formait la coalition si peu attendue entre les Tories du Haut-Canada et les libéraux du Bas-Canada, coalition que dirigèrent d'abord MacNab et Morin mais que devaient bientôt dominer Cartier et John-A. Macdonald. Le fossé finissait de se creuser entre les deux sections de l'ancien parti libéral canadien-français, entre l'aile de La Fontaine et l'aile de Papineau. Reconnu du premier coup comme le leader incontesté de la faction rouge intransigeante, Dorion s'allia de son côté avec les cleargrits d'Ontario qui avaient à leur tête George Brown. Les deux lutteurs, après plusieurs sessions d'une opposition vaillante, mais peu heureuse, crurent un moment avoir triomphé en 1858, lorsqu'ils réussirent à mettre à quai le ministère Macdonald-Cartier et obtinrent son renversement à l'occasion du choix d'Ottawa comme capitale.

Brown et Dorion furent en conséquence appelés à former conjointement un cabinet, le premier comme chef de la faction ontarienne, et le second comme chef de la faction bas-canadienne. Tout le monde connaît l'histoire dolente de ce cabinet éphémère qui succomba presque au même moment où il naissait, étranglé à son berceau par un vote de non confiance écrasant. Lorsqu'il fut si outrageusement défait, Antoine-Aimé Dorion n'était ministre que depuis quarante-huit heures. Il n'en continua pas moins à combattre avec le même courage mais de jour en jour la lutte se faisait plus difficile. Dans le Bas-Canada

on pardonnait mal au chef libéral de s'être acoquiné avec George Brown qui jetait alors feu et flamme contre la French domination et dont les explosions d'énergumène fanatique agaçaient tous les nerfs. Le peuple ne comprenait pas toute la vérité du dicton anglais : Politics make strange bed fellows, et admettait malaisément une aussi flagrante compromission. Si bien que Dorion parut subir un moment d'éclipse même dans son parti. Aux élections de 1861, il fut battu dans Verchères, et M. Falkner dut se démettre de son mandat dans Hochelaga pour lui assurer un siège en Parlement. Bien plus, lorsque John Sandfield Macdonald forma un cabinet en 1862, ce fut L.-V. Sicotte qui fut invité à représenter le Bas-Canada comme premier ministre conjoint et Dorion ne put obtenir lui-même que le portefeuille du secrétariat provincial. Cette humiliation fut-elle pour quelque chose dans la démission qu'il devait donner peu de temps après, ostensiblement à propos du chemin de fer International ? Je ne saurais le jurer, mais il n'y aurait rien de plus humain. Quoiqu'il en soit l'éclipse du chef du parti rouge ne pouvait être que momentanée. Dorion n'était pas de ceux que l'on relègue longtemps au second rang. Dès l'année suivante il retrouvait son ancienne hégémonie et devenait procureur général dans le nouveau cabinet Macdonald-Dorion formé après les élections de 1863.

Mais il était écrit que Antoine-Aimé Dorion ne connaîtrait jamais longtemps le pouvoir. Après seulement dix mois d'une difficile administration, mal soutenu par une majorité plus que flottante, il fut dans l'obligation d'abandonner la partie en mars 1864. Il ne devait redevenir ministre que neuf ans plus tard, en 1873, sous Mackenzie, et au moment où il était déjà déterminé à sortir de la vie publique.

Dans l'intervalle Dorion avait gagné de perdre le dangereux concours de George Brown qui, par un étrange revirement, et après avoir, il est vrai, mis un tout petit peu d'eau dans son vin, s'était allié avec ses anciens ennemis, John-A. Macdonald et Cartier, mais il traînait encore au pied comme un boulet la trop bouillante phalange de *l'Avenir* et plus tard du *Pays*. La forme révolutionnaire que les jeunes libéraux trop ardents donnaient à des réclamations qui en elles-mêmes n'étaient pas toutes sans fondement, les incartades verbales des Papin, des Doutre et surtout de l'Enfant terrible, Eric Dorion, avaient contribué à faire du libéralisme d'alors une sorte d'épouvantail pour la majeure partie de la population, et le clergé, bien entendu, ne cessait

de dénoncer avec force ce qu'il appelait des tendances pernicieuses. Solidaire malgré lui des exagérations de ses partisans, Antoine-Aimé Dorion partagea naturellement cette défaveur de l'opinion bien pensante et c'est ce qui fait qu'il fut condamné à se débattre si longtemps et presque sans espoir dans ce qu'on est convenu d'appeler les froides régions de l'opposition. Même dans les courts temps où il fut premier ministre, il lui arriva de ne représenter qu'une minorité de sa propre province.

De 1863 à 1867, Dorion se distingua surtout par son opposition à l'établissement de la Confédération. Ce n'est pas qu'il fut hostile au principe de la fédération, car il l'avait lui-même préconisé dès 1856, mais il ne croyait pas qu'une union de toutes les provinces fût à ce moment désirable, une trop grande divergence existant entre les intérêts de tant de contractants. Je ne m'arrêterai pas à discuter ici le plus ou moins de sagesse de ses vues en l'occurrence. La question est peut-être trop brûlante, aujourd'hui comme alors.

L'opposition de Dorion, on le sait, n'empêcha pas Macdonald et Cartier d'établir la Confédération, mais elle ne fut cependant pas tout à fait stérile. On lui doit quelques-unes des précieuses sauvegardes de nos droits incorporés dans le pacte nouveau.

Dorion a été incontestablement un de nos grands parlementaires, et tous ceux qui l'ont connu s'accordent à dire qu'il était remarquablement doué pour un semblable rôle. D'abord, bien qu'il n'eut rien d'un colosse, il en imposait par sa personne même où tout respirait la dignité. Quel est celui à qui il a été donné de voir seulement son portrait et qui n'a pas été fortement impressionné par cette tête au fin profil de médaille, par cette figure dont les traits légèrement émaciés accusent une sorte de prééminence de l'esprit sur le corps et dont surtout les yeux paraissent allumer leur flamme à un foyer intérieur particulièrement ardent.

On ne nous dit pas qu'il fut de ces orateurs fougueux dont le verbe puissant soulève les foules, mais il a laissé la réputation d'un débater de premier ordre, capable mieux que personne de disséquer un argument et sachant trouver toujours le point faible de l'adversaire. Il avait de plus, comme son glorieux successeur, sir Wilfrid Laurier, l'avantage de parler avec une égale aisance les deux langues, anglaise et française.

Mais plus encore que par son talent, que par sa science politique ou légale, Dorion s'est assuré le respect universel par la beauté, et je dirai par la grandeur de son caractère. Il y a peu d'hommes publics en effet dont l'intégrité ait été aussi universellement reconnue. Jamais sa réputation d'honnête homme absolu ne fut même effleurée par un soupçon chez ses plus constants adversaires. Le même hommage était d'ailleurs rendu à sa sincérité d'homme public. Quoiqu'on puisse penser de certaines de ses opinions, l'on était sûr qu'elles étaient toujours inspirées par un généreux sentiment. Il est remarquable en effet que ce chef d'un parti si extrême pour son temps ne fut jamais lui-même un démagogue. L'auteur de *la Pléiade rouge* s'efforçant de le rendre responsable des incartades d'Eric Dorion, a dit qu'il n'était autre chose que son petit frère revêtu des formes de la civilisation, mais il n'y a là qu'une épigramme de circonstance. En vérité, quoiqu'il ne soit peut-être pas suffisamment dissocié, Antoine-Aimé Dorion ne partagea jamais les extravagances de quelques-uns de ses partisans, ou, s'il y pencha pour un temps, il s'en est vite éloigné. « Son principal mérite, a écrit sir Wilfrid Laurier dans un admirable article écrit à sa mémoire, a été d'élaguer du programme de son parti tout ce qui était utopie et de maintenir ce programme dans le domaine de la politique possible. »

Même au point de vue doctrinal, il a su garder presque toujours sa pondération habituelle. Attaché comme tout son entourage à l'Institut canadien, on ne voit cependant pas qu'il y ait joué, comme ses frères par exemple, un rôle bien actif. Et l'on assure qu'au soir de sa vie, il était bien revenu de certaines préventions qu'on ne peut guère s'étonner qu'elles aient été enfoncées profondément dans son esprit et dans son cœur par une opposition cléricale qu'il jugeait injuste. N'oublions pas que s'il a eu pour frère l'Enfant terrible, il a eu aussi pour frère un des prêtres les plus vénérés de notre ancien clergé, l'abbé Hercule Dorion, curé d'Yamachiche, et pour sœur, une des plus remarquables supérieures qu'ait eu l'Institut de la Providence, la Mère Saint-Amable.

Chacun sait comment, après vingt ans de luttes politiques pour un idéal jamais accompli, Antoine-Aimé Dorion, à l'exemple de La Fontaine, sentit le besoin du repos. Ce fut même en son absence et contre sa volonté que les électeurs de Napierville l'élirent comme leur député en 1872. Il ne voulut pas se dérober immédiatement à la tâche, et accepta un portefeuille dans le cabinet Mackenzie. Mais tous sa-

vaient que sa retraite serait prochaine. En effet. le 1er juin 1874, il quittait la politique pour entrer dans un autre domaine où il ne devait pas briller avec un moindre éclat. Aux applaudissements unanimes de l'opinion, il était appelé au poste de Juge en chef de la province de Québec. Je n'ai pas besoin de m'arrêter longtemps, je ne le pourrais pas d'ailleurs, sur cette phase nouvelle de la vie de sir Antoine-Aimé Dorion. Chacun sait avec quel prestige, et au milieu de quel respect, il a rempli pendant plus de seize ans ses éminentes fonctions de Juge en chef, ou comme on disait autrefois de Grand Juge.

Ce fut le 31 mai 1891 qu'il fut enlevé à l'affection de ses concitoyens, pour employer une expression dont on a beaucoup abusé, mais qui n'est plus ici un poncif.

Avant de terminer, je ne puis me tenir de rapporter un trait à la fois délicieux et touchant de sir Antoine-Aimé Dorion à ses derniers moments. A l'instant même où l'ancien chef du parti rouge achevait sa lutte contre la mort, agonisait à Kingston, frappé par la même paralysie, sir John-A. Macdonald, son adversaire de toute une vie. Sir Antoine-Aimé Dorion le savait et l'on rapporte que, quelques minutes seulement avant sa mort, ne pouvant plus parler, il demanda par signes une plume et écrivit sur un bout de papier ces quatre mots : « Comment va sir John ? » Il me semble que rien ne caractérise mieux la hauteur d'âme d'Antoine-Aimé Dorion, que cet envol de la pensée, d'un mourant à son heure suprême, vers un autre mourant qu'il a toujours combattu, mais qu'il n'a pas cessé d'estimer.

*Aegidius Fauteux*